

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 février 2008

Date de convocation : 4 février 2008.

Etaient présents : J.-P. Massias, A. Dargery, R. Pagnon, C. Gaillac, F. Charbonnel, M. Gasnier, G. Pascarel, J. Petit, M. Souzy.

Absentes excusées : B. Bernard, C Ravel.

Absents : A. Cantony, D. Roche.

Monsieur Monteil, Trésorier, assistait à la séance.

Secrétaire de séance : Martine SOUZY.

Le PV de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

Vote des comptes administratifs

<u>Résultat du budget principal</u> :	Excédent de Fonctionnement :	70 277,09 €
	Déficit d'investissement :	24 307,63 €
	Excédent net :	45 969,46 €
	Vote :	unanimité.

<u>Résultat du budget Assainissement</u> :	Excédent de fonctionnement :	2 083,74 €
	Déficit d'investissement :	21 837,20 €
	Déficit :	19 753,46 €
	Vote :	unanimité.

<u>Résultat du budget Boulangerie</u> :	Déficit de fonctionnement :	7 333,12 €
	Déficit d'investissement :	5 889,58 €
	Déficit global :	13 222,70 €
	Vote :	unanimité.

Ce déficit sera résorbé fin 2008, en raison de la révision de la location vente.

<u>Résultat du budget Lotissement</u> :	Excédent de fonctionnement :	3 199,92 €
	Déficit d'investissement :	2 629,00 €
	Excédent global :	570,92 €
	Vote :	unanimité.

Comptes de gestion 2007

Les comptes de gestion des quatre budgets (principal, assainissement, boulangerie, lotissement) sont votés à l'unanimité.

Création d'un budget Lotissement II

Le Conseil Municipal décide de la création d'un budget lotissement II pour les terrains situés au-dessus de l'école. Budget équilibré à 99 000€. Unanimité.

Programme voirie 2008

Le programme de voirie se compose de travaux sur la voie communale du Moulin et des travaux sur la rue de la Barrière. Chiffrage : 36 742,50 €HT.
Unanimité pour demander les subventions.

Demande de subvention : fenêtres de l'appartement (école)

Le Conseil Municipal décide de demander une subvention à Monsieur le Président du Conseil Général pour changer les fenêtres d'un des deux appartements de l'école. Coût des travaux : 4583 €TTC. Unanimité.

Bail emphytéotique entre la commune et le conservatoire des espaces naturels du Limousin

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est propriétaire des parcelles cadastrées section C n°31,104, 108 situées aux Bardissières de Vignols et que le boisement de ces parcelles permet le maintien et le développement d'une flore et faune variées (chouvaie, saule, etc.). Le conservatoire des espaces naturels est compétent pour mettre en œuvre des modes de gestion adaptés pour la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine naturel.

Le Conseil Municipal décide de céder ces parcelles au conservatoire des espaces naturels par bail emphytéotique d'une durée de 99 ans. Unanimité.

Retrait du SIER de la commune de Saint Bonnet Larivière

La commune de Saint-Bonnet Larivière a demandé son retrait du Syndicat Intercommunal de la Région d'Objat –Saint Aulaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette demande de retrait.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Renouvellement. Unanimité.

Questions diverses

J. Petit présente le rapport sur le prix et la qualité de l'Eau du syndicat des eaux de l'Auvézère.

R. Pagnon nous signale que les travaux de démolition de la mairie ont commencé. Les élections se feront à la salle polyvalente.

L'appartement au-dessus de la Poste est libre. Les peintures ont été refaites.

A.Dargery signale que l'allée centrale dans la partie basse du cimetière est en mauvais état. Faut-il prévoir un goudronnage ?

Martine Gasnier demande que l'eau de la Fontaine soit analysée.

G. Pascarel demande si la commune participe à la pose des buses pour les entrées de maison. La réponse est non. La commune participe au goudronnage des entrées uniquement.

La séance est levée à 11H15.